



## Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser notre métier

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élu-es du SNES, du SNEP et du SNESup s'engagent et agissent pour :

- le respect de la **qualification disciplinaire**,
- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail,
- la **diminution des effectifs**, la généralisation des dédoublements et du travail en petit groupe dans toutes les disciplines,
- l'**amélioration des procédures et des conditions d'affectation** et de mutation,
- la **transparence** dans l'accès à l'enseignement supérieur,
- l'aménagement des **fin de carrière**.

### REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Mais celle-ci est insuffisante et ne permet pas de restaurer l'attractivité de notre métier. Avec vous, le SNES, le SNEP et le SNESup exigent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors classe,
- l'accès de toutes et tous à la hors classe étant désormais assuré, la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- l'**augmentation du nombre de chaires supérieures**.

### RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT DE LA PROFESSION

Pour conforter la place des professeurs agrégés dans le second degré, comme dans l'enseignement supérieur, le SNES, le SNEP et le SNESup promeuvent :

- le respect de la **liberté pédagogique**,
- une **formation** initiale et continue de qualité sur le temps de service,
- l'**abandon des pressions managériales**,
- une Éducation nationale qui **permette la réussite de tous les élèves**, au collège comme au lycée, notamment par l'intervention d'équipes pluri professionnelles complètes,
- le maintien du **bac comme 1<sup>er</sup> grade universitaire** par un examen national et final,
- la **reconnaissance des missions** des agrégés dans le supérieur et un **accès facilité** à la recherche.

**DANS L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ : LE SNES, LE SNEP ET LE SNESUP, SYNDICATS DE LA FSU, SE BATTENT AVEC ET POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNELS.**

Les élus de la FSU sont à l'origine de l'essentiel des interventions en CAPA. Tous les élus FSU continuent à **exercer leur métier**. Ils sont vos collègues sur le terrain, dans les établissements.

Eux seuls consacrent assez de temps pour **préparer sérieusement les dossiers collectifs et individuels**.

Eux seuls sont déterminés à se faire entendre pour défendre les collègues, **sans clientélisme et dans l'intérêt de tous**.

Dans un contexte de mise en œuvre du PPCR, les élus FSU sont particulièrement vigilants à **défendre en CAPA l'intérêt des personnels dans toutes les opérations de carrière** (accès à la hors classe, accès à la classe exceptionnelle, accès au corps par liste d'aptitude et titularisation des agrégés stagiaires). Ils interviennent avant et pendant les commissions pour faire **respecter les règles collectives et rétablir les collègues lésés dans leurs droits**. Ils **dénoncent la politique de management local**, partout rejetée par les personnels, et **condamnent fortement les pratiques arbitraires et les dérives managériales** dans toutes les instances auxquelles ils participent.

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS.  
NOUS COMPTONS SUR VOTRE VOTE.**

Pour les CAP votez :

Pour les CT votez :



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN